

## ADDENDA No. 05

**No de la DP:** SEN-036 23-24

**Titre:** VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS

---

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la soumission et des documents relatifs au contrat. Tous les autres termes et conditions restent les mêmes.

---

### Généralités

**La date de clôture de la présente DP est reportée au 12 octobre 2023, 11 h HAE.**

1. Critère obligatoire M6 – Acceptation des clauses du contrat subséquent **est supprimée.**

2. Partie 1 – Renseignements Généraux, item 2 – Résumé - ajoutez ce qui suit :

II. Les termes et conditions de l'accord seront établis par voie de négociations. Les clauses de la Partie 5 – Clauses du contrat subséquent constitueront le point de départ de ces négociations.

3. Partie 1 – Renseignements Généraux - ajoutez ce qui suit :

#### **5. Règles de processus de négociation**

I. Les soumissionnaires doivent indiquer dans leur proposition quelles clauses de la partie 5 – Clauses du contrat subséquent ils souhaitent négocier.

4. Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection - ajoutez ce qui suit :

#### **6. Calendrier des négociations (Étape 4)**

1. Le Sénat a l'intention de conclure les négociations avec **le soumissionnaire le mieux classé** dans un délai de **dix (10) jours ouvrables**, à compter de la date à laquelle le Sénat stipule au soumissionnaire le mieux classé que le processus de négociation a commencé. Le soumissionnaire invité à entamer des négociations doit donc être



27 septembre 2023

## ADDENDA No. 05

**No de la DP:** SEN-036 23-24

**Titre:** VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS

---

prêt à fournir les informations demandées en temps opportun et à mener ses négociations.

Shirley Chartrand  
Conseillère principale de l'approvisionnement  
Le Sénat du Canada  
[Proc-app@sen.parl.gc.ca](mailto:Proc-app@sen.parl.gc.ca)